

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

9
M/V
Décret n° 07-280 du 10/06/87 /MTSSJ/DGFP/DGP-
CE portant inscription au tableau
d'avancement au titre de l'année
1983, de Monsieur MOUNAYA (Boniface),
Ingénieur d'Agriculture des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
Services Techniques (Agriculture)

LE PREMIER MINISTRE.

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 070/84 du 7 Décembre 1984, portant rati-
fication de l'Ordonnance n° 029/84 du 23 Août 1984, portant modi-
fication de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juil-
let 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant statut
général des Fonctionnaires ;
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le rè-
glement sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 60/03/FP du 03/03/1960 fixant le sta-
tut commun des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Servi-
ces Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/FP du 9 Mai 1962, fixant le ré-
gime des rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant
les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/
62 du 3 Février 1962 portant statut Général des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des ca-
dres de l'Etat ;
(/u le Décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965 règle-
mentant l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnai-
res ;
(/u le Décret n° 85/177 du 18/07/86 sur la prise d'ef-
fet des avancements et reclassements des agents de l'Etat ;
(/u le Décret n° 14/056 du 8 Août 1984, portant nomi-
nation du Premier Ministre ;
(/u le Décret n° 15/1172 du 10 Décembre 1986, portant
nomination des membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 15/1173 du 10 Décembre 1986, portant
organisation des intérim des membres du Gouvernement ;
(/u le Décret n° 15/280 du 5 Mars 1985 déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;
(/u le Procès-Verbal de la commission administrative
paritaire d'avancement réunie à Brazzaville en date du 12 Août
1986 ;

DECRETE :

...../.....

DGE.-

DCF.-

Mouay

Article 1er.- : Monsieur MOUAYI (Boniface, Ingénieur d'Agriculture de 2° échelon des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Brassaville est inscrit au tableau d'avancement au titre de l'année 1963 pour le 3° échelon de son grade à deux (2) ans

Article 2°.- : Le présent Décret sera enregistré, publié au JORRC et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 10 Juin 1967

Par le Premier Ministre,
Le Gardien des Sceaux,
Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la
Justice, Gardien des Sceaux,

Dieudonné Kimbembe

Angé Edouard Pongui

- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-

- Angé Edouard PONGUI.-

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 2
- SGG/SC..... 2
- DGFP/DGFCE..... 3
- DGB..... 2
- DCF..... 2
- MDR..... 2
- SGDR..... 2
- DA..... 2
- DAF..... 2
- DAF/DCS..... 2
- CRF..... 1
- B STAT/DGFCE..... 1
- INTERESSE..... 1.-